le Grand Toulouse
communauté urbaine

REÇU JLC
le 27 MAI 2009
PREFECTURE de la Hte-GARONNE

ARRETE DU PRESIDENT PORTANT MISE A JOUR DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DU GRAND TOULOUSE, COMMUNE DE SAINT-ALBAN

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE,

VU le code de l'Urbanisme et notamment les articles R.126-1 et R.126-2 ;

VU le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Saint-Alban, approuvé par délibération du conseil municipal le 6 avril 2002, et modifié le 15 octobre 2007;

VU l'arrêté préfectoral du 09 novembre 2007 approuvant le plan de prévention des risques naturels d'inondation, sur le bassin de risques concernant la commune de Saint-Alban ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2008 portant extension des compétences du Grand Toulouse ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2008, portant transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse en Communauté Urbaine,

VU les plans et documents annexés ;

ARRETE

ARTICLE 1

Le Plan d'occupation des Sols (POS) de la commune de Saint-Alban , devenu POS du Grand Toulouse, commune de Saint-Alban , est mis à jour à la date du présent arrêté en ce qui concerne l'annexe relative aux servitudes d'utilité publique.

ARTICLE 2

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à disposition du public, au siège du Grand Toulouse, et à la mairie de Saint-Alban.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera affiché au siège du Grand Toulouse et en mairie de Saint-Alban durant un mois.

ARTICLE 4

Le présent arrêté accompagné des pièces correspondantes sera adressé à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Fait à Toulouse, le

25 MAI 2009

Le Vice-Président

Daniel BENYAHIA

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE
1, Place de la Légion d'Honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE CEDEX 5
Tél. : 05 34 41 59 00
Fax : 05 34 41 59 01

Transmis au contrôle de légalité le : 27 mai 2009

Publié par affichage au siège de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse le : 27 mai 2009

Certifié exécutoire le : 27 mai 2009

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE SAINT-ALBAN

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	**DESIGNATION DU GENERATEUR**	**REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE**	**DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE**
A4 - Servitudes de libre passage des engins mécaniques	- L'Hers Mort - Fossés communaux	Arrêté préfectoral du 24.09.1974 Arrêté préfectoral du 05.07.1984	DDEA 31 Service Gestion des Territoires Unité Territoriale Nord Avenue du 8 mai 1945 31330 GRENADE
I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Poste à 63/20 KV de SAINT-ALBAN Ligne à 63 KV Ondes - St Alban – PP. Villemur – PP. St Jory Ligne à 63 KV Ondes-PP. St Jory –St Alban Ligne à 63 KV Ginestous - St Alban II Ligne à 63 KV Ginestous - St Alban I *(Lignes en partie sur supports communs)*	Déclaration d'utilité publique	RTE - T.E.S.O. G.E.T. PYRENEES 87, rue Jean Gayral 31200 TOULOUSE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE SAINT-ALBAN

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
PM1 - Servitudes résultant de plan de prévention des risques naturels prévisibles	Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation	Arrêté préfectoral du 30 août 2005 Arrêté préfectoral du 9 novembre 2007	DDEA 31 Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2, Bd. Armand-Duportal BP 70001 31074 TOULOUSE CEDEX 9
PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne TOULOUSE - MONTAUBAN – CAHORS: tronçon MONTAUBAN - RAMONVILLE	Décret du 06.05.1976	FRANCE TELECOM -URR Direction régionale de Toulouse 100 chemin de Gabardie 31075 - TOULOUSE CEDEX 2
PT3 - Servitudes relatives aux installations de télécommunications	Câble TOULOUSE - MONTAUBAN	Arrêté préfectoral du 9.10.1979	FRANCE TELECOM -URR Direction régionale de Toulouse 100 chemin de Gabardie 31075 - TOULOUSE CEDEX 2

HAUTE GARONNE

Commune de SAINT ALBAN

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle 1/5000 03 - 2009

LEGENDE

A4 Servitudes de libre passage des engins mécaniques

I4 Servitudes relatives aux lignes électriques

PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles

PM1 risque inondation

PM1 risque sècheresse (sur l'ensemble de la commune)

PT2 Servitudes radioélectriques (protection contre les obstacles)

PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications

PM1

63 KV ONDES - P. SAINT JORY - SAINT ALBAN

PM1

PM1

A4

PM1

I4

Poste 63 kv MT SAINT ALBAN

PT3

2 CIRCUITS 63 KV GINESTOUS - SAINT ALBAN 1
63 KV ONDES - PP SAINT JORY - PP VILLEMUR - SAINT ALBAN

63 KV GINESTOUS - SAINT ALBAN II

PM1

PM1

PM1

PT2